

Les anciens du Collège du Sud se souviennent d'un prêtre-enseignant apprécié et proche de ses élèves

Les zones d'ombre du prof Genoud

« PATRICK CHUARD

Abus sexuels » Il y a comme un mystère Bernard Genoud. Comment un prêtre et un prof de philosophie aussi respecté que l'était l'ancien évêque du diocèse aurait-il pu se rendre coupable d'abus sexuels? De nombreux anciens du Collège du Sud, où Bernard Genoud a enseigné entre 1976 et 1994, sont encore sous le choc des révélations faites par l'évêché ce lundi (*La Liberté* d'hier). Parmi eux, le conseiller d'Etat Didier Castella, qui a passé sa matu en 1989 dans l'institution bulloise: «C'est à la fois choquant et mystérieux car Bernard Genoud portait de fortes valeurs morales. C'était un prof estimé et considéré dont nous avions gardé une belle image», commente l'élu gruérien.

«Pour moi, cela constitue une grande surprise», a avoué l'ancien recteur François Genoud à *La Liberté* ce mardi. «Si les faits sont avérés, il s'agirait d'une grande déception et il serait difficile de ne pas percevoir cela comme une forme de trahison.» Bernard Genoud était réputé pour «être à l'écoute des gens. C'était à la fois un collègue, brillant, agréable et plein d'humour, quel qu'un qu'il faisait bon côtoyer. Je le revois quand il fumait dans les couloirs (cela se faisait à l'époque) en faisant réceptacle avec sa main pour recueillir les cendres tout en discutant avec ses élèves et ses collègues», se souvient Christine Clerc, qui a enseigné les mathématiques pendant 37 ans. Elle se dit également très interpellée par les révélations de cette semaine.

«Envoûtant » En 1999, lorsque Bernard Genoud a été nommé évêque, son ancien collègue professeur François Gachoud louait sa disponibilité et sa discrétion: «Je comprends que des jeunes aient trouvé en lui un confident solide. Il pratiquait l'aumônerie par contact individuel. Par sa capacité de langage, il savait se mettre à leur portée et les porter intérieurement», expliquait-il au



L'abbé Bernard Genoud, prof de philo avant de devenir évêque, avait un contact facile avec ses élèves. Alain Wicht-archives



«C'était un prof estimé et considéré dont nous avions gardé une belle image» Didier Castella

quotidien *La Gruyère*. C'est à ce «confident solide» que l'étudiante de dix-neuf ans serait venue à l'époque confier des choses intimes, parler des abus qu'elle avait subis durant son enfance avant de se retrouver dans une relation sexuelle «sous emprise» avec ce professeur, selon le récit qu'elle en a fait à l'actuel évêque du diocèse, Charles Morerod, le 1^{er} décembre dernier.

Né en 1942, Bernard Genoud avait décroché un certificat de flûte au Conservatoire de Lausanne alors qu'il passait sa matu. Il avait confié avoir «longtemps hésité entre la médecine et la musique», avant de s'orienter vers la théologie et d'entrer au Grand Séminaire de Fribourg. Enseignant en même temps que prêtre, il se montrait

proche des jeunes. «Il n'y avait pas un jour où il ne buvait pas un café après 16 h avec un élève», témoignait Carlo Jaeger, recteur du Collège du Sud en 1999.

«Des personnes qui l'ont connu et fréquenté pendant des années m'ont rapporté qu'il appréciait les jeunes femmes. Il avait le contact volontiers tactile, avec des gestes d'affection mais pas du tout lourds», explique Marie-Jo Aeby, vice-présidente du Groupe de soutien aux personnes abusées dans une relation d'autorité religieuse (SAP-PEC). «C'est clair que tout le monde l'aimait: il était plein d'empathie et passionnant. Il m'avait permis de le tutoyer», explique un autre ancien du Collège du Sud. «Il avait même un

côté envoûtant et séduisant dans sa façon de parler. Avec le recul, je me pose des questions sous un autre angle.»

Curieuse question

Ancien élève lui aussi, devenu plus tard un ami et parfois un confident de M^{gr} Genoud, Charles Morerod a également confié que des souvenirs pouvaient prendre une autre dimension après les confessions de la victime qu'il a auditionnée le 1^{er} décembre. «Être proche de ses étudiants et de ses étudiantes est en soi sympathique», a déclaré l'évêque à l'émission *Forum* de la RTS, lundi soir. Avant d'ajouter: «Je me suis demandé pourquoi une fois il m'a posé une question sur une étudiante, précisément celle qui est venue me voir. Je me

suis demandé: pourquoi me pose-t-il cette question? Je me souviens que je ne comprenais pas. Maintenant je me demande s'il voulait savoir si je savais quelque chose.»

Que faut-il entendre par «emprise», le terme utilisé par Charles Morerod pour décrire la relation d'abus supposée avec l'ancienne étudiante? «Cela signifie dans ce cas que la personne a une forte influence sur l'élève qui vient se confier. Elle n'est pas libre d'une relation car elle a été abusée étant enfant. Elle lui donne toute sa confiance et elle est à sa merci comme dans une relation d'enfant à adulte», explique Marie-Jo Aeby. L'appel à témoignages lancé par l'évêché ce lundi permettra peut-être d'en savoir davantage. »

Hauterive a un plan énergie

Energie » Hauterive a conscience que les communes jouent un rôle primordial dans le tournant énergétique. Un Plan communal des énergies (PCE) a été élaboré et les citoyens ont approuvé lundi soir son règlement à l'unanimité, moins une voix. L'objectif est de réduire la consommation à 2000 watts de puissance continue par habitant et d'assurer un approvisionnement issu entièrement de sources renouvelables.

Le PCE sera doté d'un montant annuel de 50 000 francs au maximum afin d'encourager les habitants à effectuer des expertises énergétiques et à assainir chauffages et bâtiments. Les sommes allouées s'ajouteront aux subventions cantonales.

Lors de l'assemblée communale qui a réuni 101 citoyens, le

budget 2024 a également été adopté à l'unanimité. Il présente un léger déficit de 8153 francs pour un total des charges de 11,4 millions de francs. La situation financière se péjore en raison de la hausse des charges liées ainsi que des dépenses dans l'informatique, notamment. Les recettes fiscales augmentent mais dans une moindre mesure.

Le syndic Dominique Zamoling a présenté plusieurs demandes de crédit pour des investissements dans les infrastructures communales. Elles ont toutes été acceptées, pour un montant total d'un peu plus d'un million de francs. Parmi les projets: la réfection des terrains de basket et de football de l'école de Posieux. »

MAGALIE GOUAMAZ

KidsCare biffe des places d'accueil

Crèches » Les deux crèches de Bulle et Villars-sur-Glâne sont confrontées à une «pénurie critique» de personnel formé.

Nouvelle réorganisation dans les crèches de KidsCare, à Villars-sur-Glâne et à Bulle. Toutes deux fonctionnaient selon des horaires réduits depuis le 10 octobre, pour respecter les quotas de personnel formé. Dès janvier, l'horaire retrouvera la normalité. Mais le nombre d'enfants accueillis sera réduit, ont appris les parents lundi. Qui sera exclu? «Nous ne savons pas. Nous serons contactés dans les 10 jours... C'est la période idéale», ironise un père «extrêmement remonté».

«Une analyse est en cours pour définir les contrats qui vont être résiliés. Il s'agit d'une réduction temporaire», confirme et précise Sabine Amiguet, directrice générale de Cap Canaille, qui gère ces crèches. Le nombre d'enfants concernés n'est pas déterminé. Les critères seront «principalement liés à l'organisation, pas aux enfants ou aux familles. Nous faisons le maximum pour répondre à leurs attentes, notamment par rapport aux fratries.»

Pourquoi ces mesures? «Pour répondre aux attentes du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ), nous devons stabiliser l'équipe fixe sans tournus de remplaçants», explique la responsable. Confrontée à une «pénurie critique du

personnel formé qui conduit également à un tournus élevé», elle affirme avoir cherché des solutions auprès d'autres crèches de la région: «Il y a très peu de places vacantes et beaucoup d'institutions nous disent avoir des difficultés de recrutement.» Un tiers des crèches suisses manque de personnel formé, selon une récente étude de l'institut Infras.

La Direction de la santé assure que «le SEJ suit attentivement la situation dans ces deux structures» et leur offre «un soutien». Par contre, ces réductions de places «n'ont pas été discutées avec le SEJ», note la secrétaire générale Claudia Lauper. «Le SEJ n'a pas obligé la structure à diminuer le nombre de places et il souhaite trouver

des solutions satisfaisantes aux problèmes constatés. Dans ce sens, il va continuer les discussions avec la direction et informer en priorité les parents.»

Quant au père «remonté», il compte activer sa protection juridique: «Je n'ai pas de solution de secours. Si la crèche avait accepté un nombre d'enfants conforme au quota de personnel formé, elle n'aurait pas besoin d'en exclure.» Sabine Amiguet assure de son côté que le ratio entre personnel et enfants accueillis «a été respecté en tout temps», mais «qu'il nous est arrivé de ne pas pouvoir remplacer une personne formée par une personne de diplôme équivalent, pour des absences de courtes durées.» » STÉPHANE SANCHEZ